



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN
COMMUNE D'ALBI

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 JUIN 2024

FINANCES

13 / 24_083B - COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES À CARACTÈRE ÉCONOMIQUE

L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre juin, à dix-huit heures,

Le conseil municipal s'est réuni, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de madame le Maire en date du 18 juin 2024.

Président : Michel FRANQUES

Secrétaire : Marie-Pierre BOUCABEILLE

Membres présents:

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Odile LACAZE, Bruno LAILHEUGUE, Nathalie BORGHESE, Gilbert HANGARD, Fabienne MENARD, Enrico SPATARO, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Stephen JACKSON, Geneviève MARTY, Marie-Louise AT, Jean-Michel QUINTIN, Zohra BENTAIBA, Laurence PLAS, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Martine KOSINSKI-GONELLA, Alain REY, Florence FABRE, Daniel GAUDEFROY, Betty HECKER, Jean ESQUERRE, Maeva VASSET, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, André BOUDES, Frédéric CABROLIER

Membres excusés :

Naïma MARENGO donne pouvoir à Michel FRANQUES
Patrick BLAY donne pouvoir à Jean-Michel BOUAT
Jean-Christophe DELAUNAY donne pouvoir à Laurence PUJOL
Pascal PRAGNERE donne pouvoir à Nicole HIBERT
Boris DUPONCHEL donne pouvoir à André BOUDES
Sandrine SOLIMAN donne pouvoir à Danielle PATUREY

Membre(s) absent(s) :

Esméralda LAPEYRE

Le quorum est atteint.

FINANCES

13 / 24_083B - COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES À CARACTÈRE ÉCONOMIQUE

référence(s) :
Commission ressources-organisation du 12 juin 2024

Service pilote : Direction des finances

Autres services concernés :

Elu(s) référent(s) : Roland GILLES

Roland GILLES, rapporteur,

Le compte administratif reprend toutes les opérations budgétaires de l'exercice, son résultat reflète la gestion des finances communales pour l'exercice 2023, annexé à la présente délibération.

Il est soumis à l'approbation du Conseil municipal le compte administratif du budget annexe des opérations immobilières à caractère économique pour l'exercice 2023.

	résultats antérieurs	réalisations 2023	total 2023
FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	5 034 355,85 €	843 761,59 €	5 878 117,44 €
RECETTES	5 024 557,76 €	827 672,80 €	5 852 230,56 €
Solde	- 9 798,09 €	- 16 088,79 €	- 25 886,88 €
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	---	671 348,31 €	671 348,31 €
RECETTES	0,04 €	671 348,31 €	671 348,35 €
Solde	0,04 €	0,00 €	0,04 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 5 878 117,44 €
Recettes : 5 852 230,56 € dont 11 370,34 € d'excédent reportés
soit un résultat de clôture de : - 25 886,88 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 671 348,31 €
Recettes : 671 348,35 € dont 0,04 € d'excédent reporté
soit un résultat de clôture de : 0,04 €

	Total des dépenses	Total des recettes
--	--------------------	--------------------

fonctionnement	5 878 117,44 €	5 852 230,56 €
investissement	671 348,31 €	671 348,35 €
restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
TOTAL	6 549 465,75 €	6 523 578,91 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la présentation en commission ressources – organisation du 12 juin 2024,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE

le compte administratif du budget annexe des opérations immobilières à caractère économique pour l'exercice 2023 de la Ville d'Albi.

APPROUVE

l'ensemble des opérations du compte administratif 2023 du budget annexe des opérations immobilières à caractère économique de la Ville d'Albi.

DÉCLARE

toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes.

Madame le maire quitte la séance et ne participe pas au vote.

Marie-Corinne Fortin ne participe pas au vote.

Nombre de votants : 40

Abstentions : 9 (le "collectif citoyens, écologistes et gauche rassemblée", le groupe "communiste, socialiste et républicain" et Frédéric Cabrolier)

Unanimité

Le maire,

La secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Marie-Pierre BOUCABEILLE

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.



RAPPORT DE PRÉSENTATION

du

COMPTE ADMINISTRATIF

2023

VILLE D'ALBI

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées sur l'année 2023. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le trésorier. Le compte administratif doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivante à laquelle il se rapporte. Par cet acte, le maire, ordonnateur présente un bilan de l'année écoulé.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. La section de fonctionnement retrace la gestion courante de la commune (notamment le versement des salaires des agents de la ville) tandis que la section d'investissement inclut les dépenses et les recettes afférentes aux projets structurants de la commune.

PRÉAMBULE : Une situation financière contrastée pour les collectivités locales

D'après une note du rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, qui utilise les données d'exécution comptable arrêtées au 29 février 2024, l'épargne brute de l'ensemble des collectivités locales est en repli de - 8,3 % en 2023. Le fléchissement de l'épargne brute n'a toutefois pas empêché les collectivités d'accroître leurs investissements de + 5,4 % en 2023 (80,5 milliards d'euros). Les collectivités sont parvenues à ce résultat sans recourir davantage à l'emprunt, et ce grâce à une progression des subventions d'investissement reçues et à la mobilisation de leur trésorerie disponible (fonds de roulement).

Les situations financières restent toutefois très disparates entre les différentes strates de collectivités locales.

Grâce à des recettes fiscales dynamiques (revalorisation des bases de taxe foncière notamment), l'épargne brute du bloc communal a connu une augmentation



importante (+ 9,8%). Néanmoins il existe des différences notables selon la taille des communes.

À l'opposé des communes, les départements et dans une moindre mesure les régions ont connu une dégradation de leur situation financière. Avec un recul moyen de 22,1 % des droits de mutation à titre onéreux, l'épargne brute des départements est en recul de 39,1 %. Après déduction des remboursements d'emprunt, leur épargne nette se contracte de 53 %, ce qui limite fortement leur capacité d'investissement.

I. La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la Ville d'Albi d'assurer les différentes activités municipales au quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

a. Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 68,17 M€, en progression de + 6,5 % par rapport à 2022.

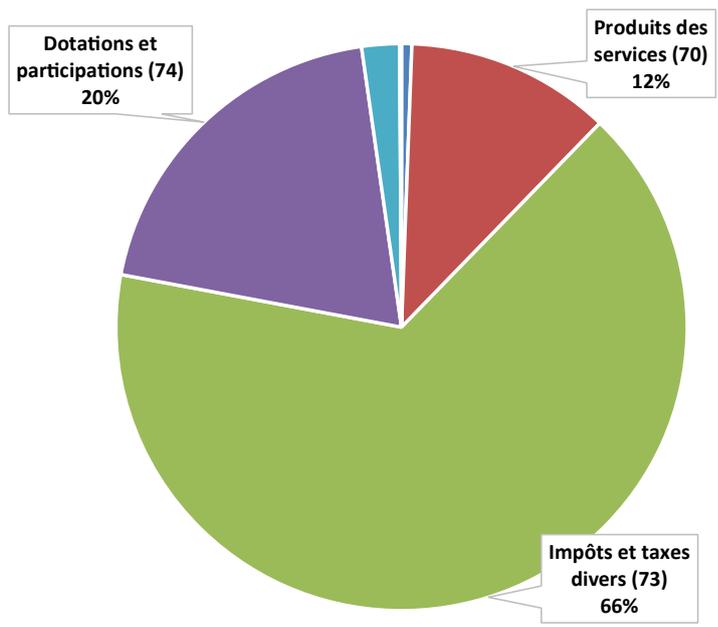
Les impôts et taxes représentent près 2/3 des recettes réelles de fonctionnement. Leur dynamique a été alimentée en 2023 par la revalorisation des bases de taxe foncière de + 7,1 %. Le produit fiscal direct (TFPB, TFPNB, THRS et THLV) progresse de + 7,6 % en 2023, soit une recette supplémentaire de + 2,45 M€. À l'opposé, les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) se réduisent de 0,5 M€ et s'établissent à 2,13 M€ contre 2,63 M€ en moyenne pour les années 2021 et 2022. C'est la conséquence d'un recul progressif du nombre de transactions immobilières et d'une baisse de la valeur des transactions. Cette diminution a néanmoins été compensée par des recettes supplémentaires de taxe sur l'électricité (0,4 M€) suite à l'harmonisation des tarifs au niveau national et à des régularisations au titre d'exercices antérieurs.

Les recettes des services s'élèvent à 7,37 M€ et sont composés essentiellement des remboursements de personnels mis à disposition des structures extérieures, en augmentation du fait de l'impact des évolutions réglementaires salariales cumulatives (3,45 M€ pour le musée Toulouse-Lautrec, le CCAS et la communauté d'agglomération de l'Albigeois), du service de portage de repas et restaurant de l'entraide (0,97 M€), des participations des usagers aux services publics locaux (0,85 M€ pour la cantine, 0,52 M€ pour l'accueil dans les crèches municipales et 0,27 M€ pour les centres de loisirs...) et les occupations du domaine public (0,33 M€).

L'augmentation des dotations et participations en 2023 (+ 14,5%), provient de l'éligibilité à la dotation « filet de sécurité » de l'État (1,56 M€) visant à compenser les effets de l'inflation sur les dépenses énergétiques et l'alimentation.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) représente elle 58 % des recettes de ce chapitre budgétaire. Elle s'élève à 8,44 M€ en 2023. Elle a progressé de + 1,1 % par an entre 2019 et 2023. Cette croissance est concentrée sur la dotation de solidarité urbaine, la dotation forfaitaire étant stabilisée depuis 2018 avec l'arrêt de la contribution des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics.

**Structure des recettes réelles de fonctionnement 2023 :
68,1 M€ (+4,1 M€ / 2022)**



Les opérations d'ordre budgétaire se caractérisent par le fait qu'elles concernent toujours à la fois une opération de dépense budgétaire et une opération de recette budgétaire. Elles ne donnent lieu ni à encaissement ni à décaissement.

Elles sont notamment constituées des écritures de neutralisation des subventions d'investissement, de constatation des travaux en régie ou des écritures de cessions.

En 2023, ces recettes représentent un montant de 1 599 983,75 €. Elles sont composées pour 156 152,95 € de constatation de travaux en régie et pour 1 443 830, 80 € de reprises de subvention. Des dépenses d'ordre d'investissement ont été constatées pour les mêmes sommes.

c. Les dépenses réelles de fonctionnement

La situation internationale pèse directement sur les charges de fonctionnement de la Ville d'Albi. Malgré des efforts de gestion et un pilotage serré, la trajectoire de maîtrise des dépenses reste contrainte par ce contexte international et notamment les variations du taux d'inflation.

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 58,75 M€ en 2023, soit une progression de + 2,2 % (+ 1,24 M€).

Les charges de personnel constituent le premier poste de dépense de la Ville (55%). Elle s'accroissent de + 3,3 % en 2023 (+ 1,1 M€). Cette progression s'explique en grande partie par les effets des mesures décidées au niveau national (hausse du SMIC, augmentation du point d'indice, refonte des grilles...) et de la mise en place de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA).

Les charges à caractère général représentent $\frac{1}{4}$ des dépenses réelles de fonctionnement. C'est le poste de charges qui avait été le plus impacté en 2022 par l'inflation avec une augmentation de + 19,2 % (+ 2,2 M€). Entre 2021 et 2023, la Ville

d'Albi aura supporté sur son budget une croissance de + 135 % de ces dépenses d'énergies.

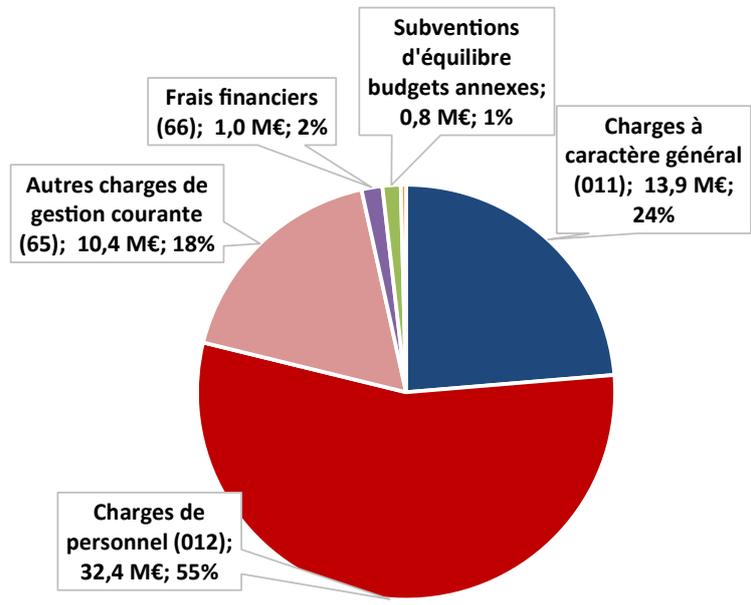
Ce chapitre se réduit de - 2,2 % en 2023, du fait notamment de la fin des paiements liés au centre de vaccination (0,2 M€). Ces baisses de charges ont permis d'absorber les hausses de crédits consacrés aux dépenses énergétiques et alimentaires (+ 0,45 M€), et dans une moindre mesure l'augmentation des primes d'assurances, du coût des transports, du prix des fournitures (scolaire et pièces détachées), des contrats de maintenance préventive des bâtiments et des dépenses liées aux évènements ponctuels.

La progression des autres charges de gestion courante reste soutenue en 2023 (+ 3,7 % soit 373 K€). Elle démontre notamment le soutien financier toujours très important de la ville au monde associatif notamment.

L'année 2023 a par ailleurs été marquée par l'augmentation des participations versées au CCAS (+ 284 K€) et au conservatoire de musique du Tarn (+ 51,5 K€) ainsi que l'octroi de subventions exceptionnelles ou d'avances de subventions à certaines associations.

Enfin, si les frais financiers progressent en raison de l'augmentation des taux d'intérêts et de l'endettement, leur poids reste encore relativement modeste.

Structure des dépenses réelles de fonctionnement 2023 :
58,75 M€
(+1,24 M€ / 2022)



d. Les dépenses d'ordres de fonctionnement

Les opérations d'ordre budgétaire se caractérisent par le fait qu'elles concernent toujours à la fois une opération de dépense budgétaire et une opération de recette budgétaire. Elles ne donnent lieu ni à encaissement ni à décaissement.

Elles sont principalement constituées des écritures de dotation aux amortissements des biens ou des écritures de cessions.

En 2023, ces dépenses représentent un montant de 7 512 149,70 €. Des recettes d'ordre d'investissement ont été constatées pour la même somme.

e. Le résultat de fonctionnement

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 de la commune est excédentaire de 3 746 823,53 €.

Le résultat de fonctionnement reporté au titre de 2022 était de 2 716 362,19 €.

Le résultat de fonctionnement cumulé s'élève à 6 463 185,72 €.

II. La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Il consacre les projets de la commune à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement), les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, le FCTVA

(fonds de compensation de la TVA) et les emprunts nécessaires au financement des opérations d'équipement.

a. Les dépenses d'investissement

En 2023, les dépenses d'investissement hors dette (dépenses d'équipement, subventions d'investissement versées et opérations pour compte de tiers) se sont élevées à 13,3 M€.

Les principales dépenses ont concerné la rénovation des bâtiments communaux (1,21 M€), les subventions d'équipement (1,07 M€), l'équipement des services (0,87 M€), les travaux d'amélioration et de mise au norme du circuit (0,73 M€), l'aménagement des locaux à la Plaine des sports (0,63 M€), la rénovation thermique du groupe scolaire Herriot (0,61 M€), la construction de terrains de padel couverts (0,49 M€), l'aménagement du jardin de la Madeleine (0,48 M€), la végétalisation des cours d'écoles (0,42 M€), la restauration de l'église de Saint-Salvi (0,38 M€), les acquisitions de véhicules (0,32 M€), le reversement de la taxe d'aménagement à l'Agglomération (0,31 M€ soit 40 % du produit N-1 avec versement par l'Agglomération d'une attribution de compensation d'investissement d'un montant équivalent), le projet de terrain synthétique/vestiaires/tribunes à la Plaine des sports (0,3 M€), les acquisitions foncières (0,27 M€), les premières dépenses pour les travaux de la nouvelle halte-garderie de la Négrouillère (0,25 M€), la rénovation de la maison de la Petite Enfance et de la Famille (0,14 M€), le lancement du projet Albility (0,12 M€), la rénovation des conduites d'eau du parc de Rochegude (0,12 M€), la rénovation du marché couvert (0,11 M€).

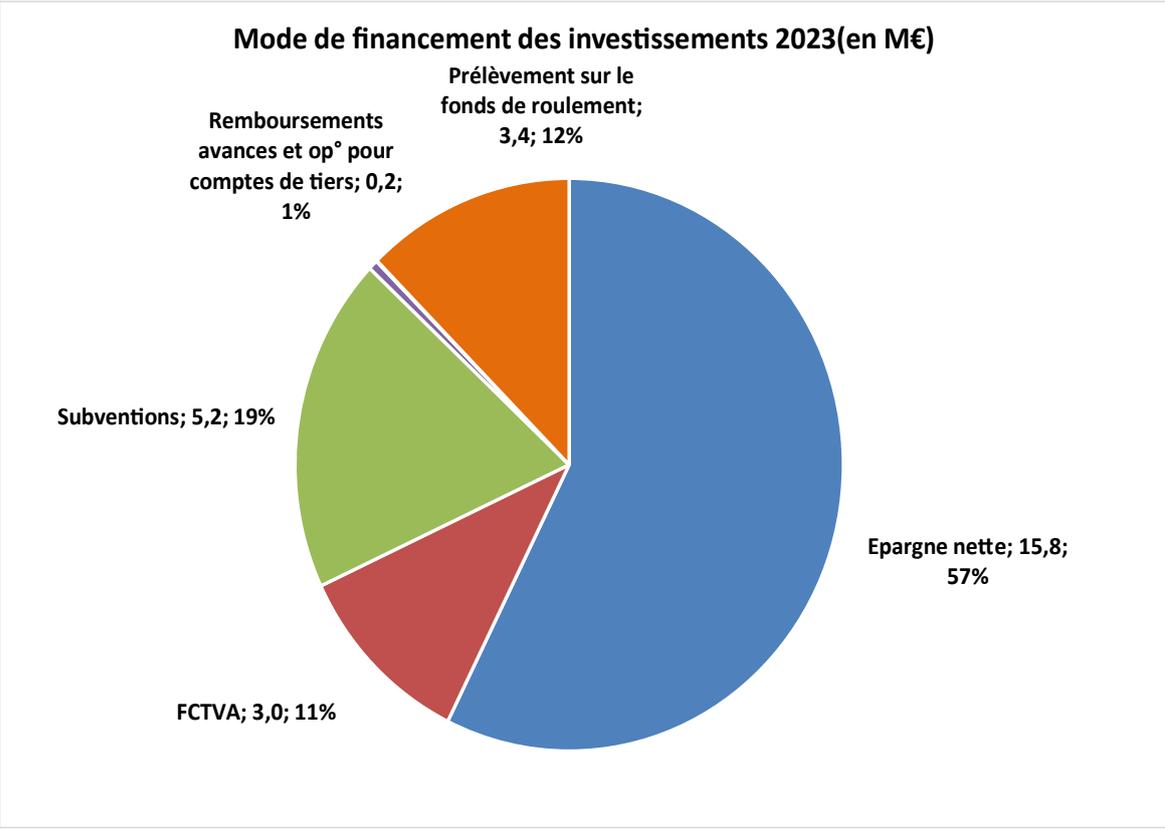
En 2023, les dépenses d'ordre de transfert entre sections se sont chiffrées à 1 610 710,85 €. Il s'agit de la neutralisation des amortissements des subventions d'équipements pour 1 599 983,75 € et des opérations patrimoniales pour 10 727,10 €. Une recette d'ordre de fonctionnement a été constatée pour la même somme.

b. Le financement de l'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées en 2023 ont été financées par l'épargne nette (4,9 M€), les recettes définitives d'investissement (7,5 M€) et l'emprunt (9 M€).

Les ressources mobilisées (21,4 M€) ayant été supérieures aux dépenses mandatées (13,3 M€), le fonds de roulement s'est accru de 8,3 M€. Cet excédent de fonds de roulement sera utilisé pour financer les restes à réaliser d'investissement reportés sur l'exercice 2024 et ainsi limiter le recours à l'emprunt.

Le poids de l'épargne nette dans le financement des investissements a fortement progressé en 2023. Cette dernière représente 23 % des investissements hors dette contre seulement 6 % en 2022.



En 2023, les recettes d'ordre de transfert entre sections représentent un montant de 7 522 876,80 €. Elles sont constituées des écritures de dotation aux amortissements pour 7 512 149,70 € et des opérations patrimoniales pour 10 727,10 €. Des dépenses d'ordre de fonctionnement ont été constatées pour la même somme.

c. Le résultat d'investissement

Le résultat d'investissement 2023 de la commune s'établit à 10 058 214,32 €.
 Le résultat d'investissement reporté au titre de 2022 était de – 6 345 299,81 €.
 Le résultat d'investissement cumulé s'élève à 3 712 914,51 €.

III. L'encours de dette et sa structure

L'encours de la dette au 31 décembre 2022, s'élevait à 50,3 M€ dont 8,1 M€ de dette récupérable remboursée par l'Agglomération dans le cadre du transfert de compétence « voirie large ».

Il est positionné à 96,9 % sur des emprunts présentant un risque faible ou nul au sens de la Charte de bonne conduite « GISSLER ». Les autres produits concernent des contrats financiers structurés à risque mais bénéficiant des fonds de soutien de l'État permettant une prise en charge partielle des intérêt dégradés.

Le taux moyen de l'encours s'élève à 2,22% et la durée de vie résiduelle moyenne de l'encours est de 11 ans et 4 mois. Ces ratios sont en légère progression, le volume d'emprunt mobilisé en 2023 étant supérieur à celui de 2022 (9 M€ en 2023 vs 4,5 M€ en 2022).

La répartition des prêteurs au 31/12/2023 est la suivante :

Prêteur	CRD	% du CRD
SFIL CAFFIL	11 462 659 €	22,76 %
SOCIETE GENERALE	9 281 864 €	18,43 %
ARKEA	6 500 000 €	12,91 %
CREDIT AGRICOLE	6 476 562 €	12,86 %
CREDIT MUTUEL	5 895 779 €	11,71 %
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	4 435 088 €	8,81 %
BANQUE POPULAIRE	2 638 469 €	5,24 %
CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 413 632 €	4,79 %
Autres prêteurs	1 256 806 €	2,50 %
Ensemble des prêteurs	50 360 859 €	100,00 %

Après déduction de la dette voirie remboursée par l'Agglomération (8,1 M€) et les dettes récupérables remboursées par les budgets annexes (205 K€) l'encours de dette net de la Ville s'élève à 42,1 M€.

IV. Les indicateurs financiers

a. L'épargne brute et l'épargne nette

En 2023, l'épargne brute de la Ville d'Albi a progressé de + 47 % et retrouve quasiment son niveau de 2021. Elle s'élève à 9,4 M€ et représente 13,8 % des recettes réelles de fonctionnement de la Ville.

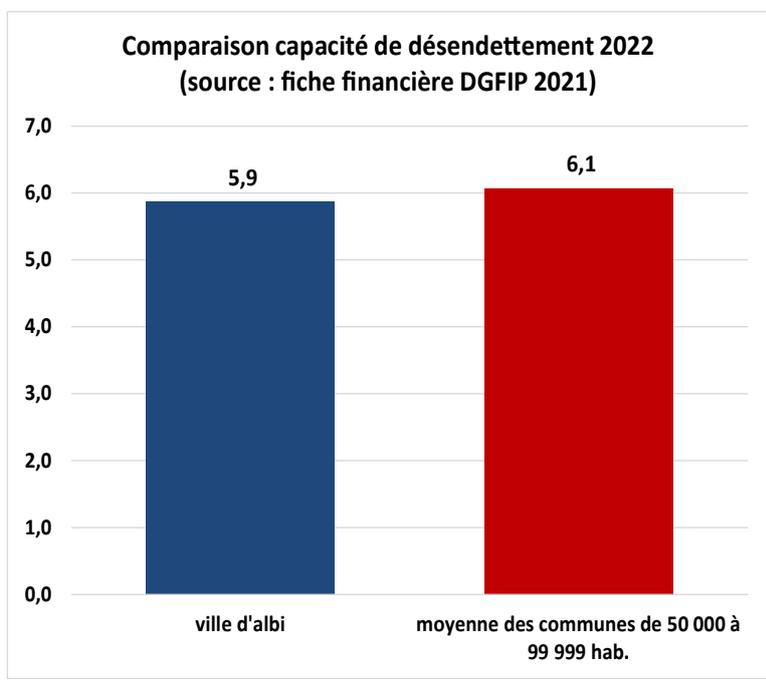
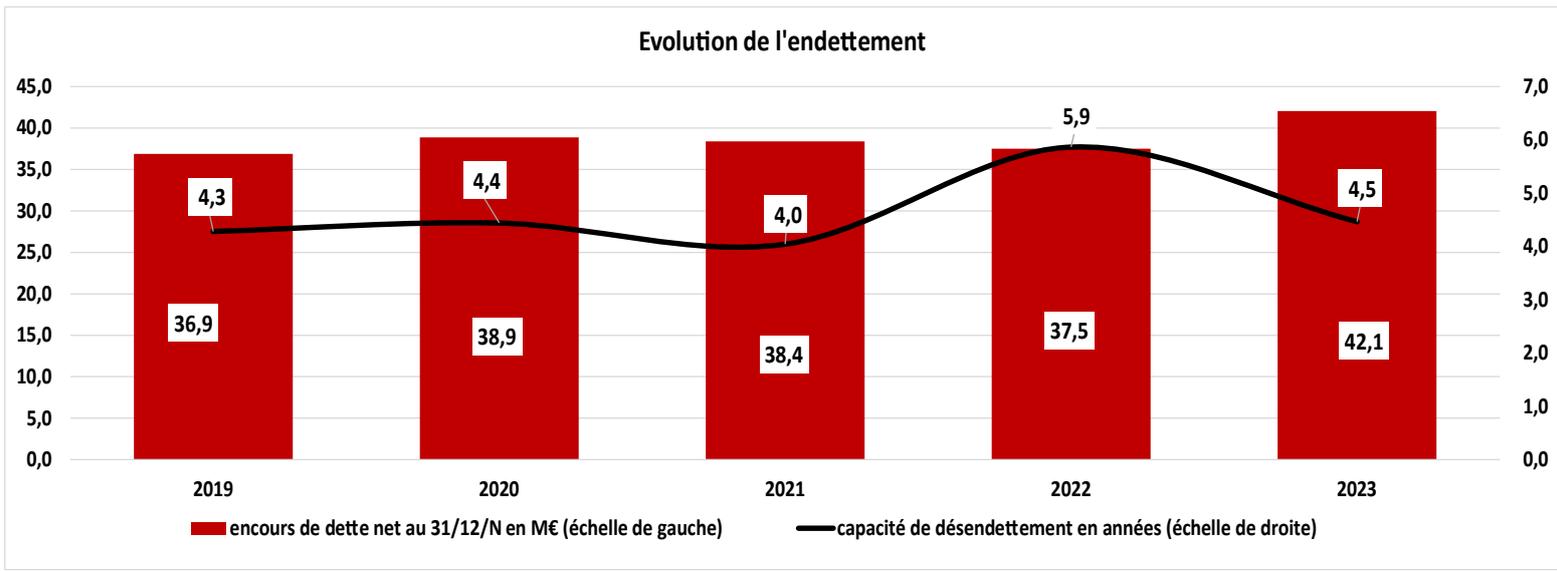
Cette forte augmentation est liée à la croissance des recettes de fonctionnement qui a été largement supérieure à celle des dépenses : progression de + 4,1 M€ des produits de fonctionnement contre + 1,24 M€ pour les charges. Cette bonne dynamique des recettes de fonctionnement a été alimentée par la dotation « filet de sécurité » (1,56 M€) et par la revalorisation de 7,1 % des bases de foncier bâti.

L'augmentation de l'épargne nette est plus marquée (+ 4 M€) que celle l'épargne brute (+ 3 M€) en raison de la diminution du remboursement du capital de dette (- 1 M€).

b. La capacité de désendettement

Au 31 décembre 2023, la capacité de désendettement de la Ville d'Albi était de 4,5 années. Ceci signifie que la Ville pourrait rembourser sa dette en un peu plus de 4 années si elle y consacrait la totalité de son autofinancement. Cet indicateur se réduit grâce à la forte progression de l'épargne brute (+ 47%) qui permet de compenser la hausse de l'encours de dette (+ 12%). Elle est inférieure d'une année et demie à la moyenne des villes de taille comparable (6,1 années).

Cette capacité de désendettement traduit un niveau d'endettement modéré au regard de l'excédent de fonctionnement dégagé par la Ville d'Albi, les seuils d'alerte généralement admis se situant entre 10 et 12 ans.





Liste des abréviations

- TFPB : Taxe foncière sur les propriétés bâties
- TFPNB : Taxe foncière sur les propriétés non bâties
- THRS : Taxe d'habitation sur les résidences secondaires
- THLV : Taxe d'habitation sur les locaux vacants
- CCAS : Centre communal d'actions sociales
- DGF : Dotation globale de fonctionnement
- PEPA : Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat
- FCTVA : Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21810004800535	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus VILLE D'ALBI
--	---

POSTE COMPTABLE DE : ALBI VILLE ET PERIPHERIE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : O.I.C.E. (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

Pages	
	<p>I - Informations générales - Modalités de vote du budget</p> <p>II- Présentation générale du compte administratif A1- Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser A2- Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1- Balance générale du budget - Dépenses B2- Balance générale du budget - Recettes</p> <p>III - Vote du compte administratif A1- Section d'exploitation - Détail des dépenses A2- Section d'exploitation - Détail des recettes B1- Section d'investissement - Détail des dépenses B2- Section d'investissement - Détail des recettes B3- Opérations d'équipement pour vote - Détail des chapitres et articles B3- Opérations d'équipement pour info - Détail des chapitres et articles</p>

IV - ANNEXES		
	A - Eléments du bilan	
	A1- Etat de la dette 1.1- Détail des crédits de trésorerie 1.2- Répartition par nature de dette 1.3- Répartition des emprunts par structure de taux 1.4- Typologie de la répartition de l'encours 1.5- Détail des opérations de couverture 1.6- Autres dettes A2- Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1- Etat des provisions et des dépréciations A3.2- Etalement des provisions A4.1- Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2- Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1- Etats vent. dépenses, recettes services eau et assainissement A5.2- Etats vent. dép. rec. serv. assainiss. collectif, non collec. A6- Etat des charges transférées A7- Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1- Variation du patrimoine R2313-3 - Entrées A8.2- Variation du patrimoine R2313-3 - Sorties A8.3- Opérations liées aux cessions A9.1- Variation du patrimoine L300-5 - Entrées A9.2- Variation du patrimoine L300-5 - Sorties A10- Etat des travaux en régie	
	B - Engagements hors bilan	
	B1.1- Etat des emprunts garantis par la régie B1.2- Calcul du ratio d'endettement B1.3- Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.4- Etat des contrats de crédit - bail B1.5- Etat des contrats de partenariat public - privé B1.6- Etat des autres engagements donnés B1.7- Etat des engagements reçus B2.1- Etat des autorisations de programme, crédits de paiement B2.2- Etat des autorisations d'engagement, crédits de paiement	
	C - Autres éléments d'information	
	C1.1- Etat du personnel C1.2- Etat du personnel de la collec. ou de l'étab. de rattach. C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris C3- Liste des services individualisés dans un budget annexe C4- Présentation agrégée budget principal et budgets annexes	
	D - Arrêté et signatures	
	D - Arrêté et signatures	

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 843 761,59	G 827 672,80	G-A -16 088,79
	Section d'investissement	B 671 348,31	H 671 348,31	H-B 0,00

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 5 034 355,85 (si déficit)	I 5 024 557,76 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,04 (si excédent)

		=	=	=
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 6 549 465,75	Q= G+H+I+J 6 523 578,91	=Q-P -25 886,84

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 5 878 117,44	= G+I+K 5 852 230,56	-25 886,88
	Section d'investissement	= B+D+F 671 348,31	= H+J+L 671 348,35	0,04
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 549 465,75	= G+H+I+J+K+L 6 523 578,91	-25 886,84

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

- (1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
- (2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	88 090,00	77 061,00	0,00	0,00	11 029,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion courante		89 090,00	77 061,00	0,00	0,00	12 029,00
66	Charges financières	95 360,00	95 352,28	0,00	0,00	7,72
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		184 450,00	172 413,28	0,00	0,00	12 036,72
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	672 500,00	671 348,31	0,00	0,00	1 151,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		672 500,00	671 348,31	0,00	0,00	1 151,69
TOTAL		856 950,00	843 761,59	0,00	0,00	13 188,41
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		5 034 355,85	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	318 700,00	279 918,07	0,00	0,00	38 781,93
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		318 700,00	279 918,07	0,00	0,00	38 781,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	438 748,09	438 748,09	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		757 448,09	718 666,16	0,00	0,00	38 781,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	109 300,00	109 006,64	0,00	0,00	293,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		109 300,00	109 006,64	0,00	0,00	293,36
TOTAL		866 748,09	827 672,80	0,00	0,00	39 075,29
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		5 024 557,76	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
 (5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,04	0,00	0,00	0,04
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,04	0,00	0,00	0,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	563 200,00	562 341,67	0,00	858,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	563 200,00	562 341,67	0,00	858,33
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	563 200,04	562 341,67	0,00	858,37
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	109 300,00	109 006,64	0,00	293,36
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	109 300,00	109 006,64	0,00	293,36
	TOTAL	672 500,04	671 348,31	0,00	1 151,73
	Pour information	0,00	0,00	0,00	0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	672 500,00	671 348,31	0,00	1 151,69
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	672 500,00	671 348,31	0,00	1 151,69
	TOTAL	672 500,00	671 348,31	0,00	1 151,69
	Pour information	0,04	0,00	0,00	0,00
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,04	0,00	0,00	0,00

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	77 061,00		77 061,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	95 352,28	0,00	95 352,28
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist°, dépréciat°, provisions	0,00	671 348,31	671 348,31
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		172 413,28	671 348,31	843 761,59

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	5 034 355,85
---	--	---------------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 878 117,44
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	109 006,64	109 006,64
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	562 341,67	0,00	562 341,67
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		562 341,67	109 006,64	671 348,31

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	671 348,31
---	--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	279 918,07		279 918,07
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	438 748,09	109 006,64	547 754,73
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		718 666,16	109 006,64	827 672,80

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	5 024 557,76
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 852 230,56
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		671 348,31	671 348,31
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	671 348,31	671 348,31

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,04
---	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	671 348,35
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	88 090,00	77 061,00	0,00	0,00	11 029,00
6161	Multirisques	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
63512	Taxes foncières	86 590,00	77 061,00	0,00	0,00	9 529,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		89 090,00	77 061,00	0,00	0,00	12 029,00
66	Charges financières (b) (5)	95 360,00	95 352,28	0,00	0,00	7,72
66111	Intérêts réglés à l'échéance	95 300,00	95 292,15	0,00	0,00	7,85
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 400,00	-7 310,46	0,00	0,00	-89,54
6618	Intérêts des autres dettes	7 460,00	7 370,59	0,00	0,00	89,41
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		184 450,00	172 413,28	0,00	0,00	12 036,72
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	672 500,00	671 348,31			1 151,69
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	672 500,00	671 348,31			1 151,69
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		672 500,00	671 348,31			1 151,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		672 500,00	671 348,31			1 151,69
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		856 950,00	843 761,59	0,00	0,00	13 188,41
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		5 034 355,85				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	36 333,83
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	43 733,83
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7 310,46

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	318 700,00	279 918,07	0,00	0,00	38 781,93
7083	Locations diverses	241 600,00	212 470,64	0,00	0,00	29 129,36
7087	Remboursement de frais	75 000,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 100,00	67 447,43	0,00	0,00	-65 347,43
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		318 700,00	279 918,07	0,00	0,00	38 781,93
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	438 748,09	438 748,09	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	428 950,00	0,00	0,00	0,00	428 950,00
7741	Subvent° excep. coll. de rattachement	9 798,09	438 748,09	0,00	0,00	-428 950,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		757 448,09	718 666,16	0,00	0,00	38 781,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	109 300,00	109 006,64			293,36
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	109 300,00	109 006,64			293,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		109 300,00	109 006,64			293,36
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		866 748,09	827 672,80	0,00	0,00	39 075,29
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		5 024 557,76				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
 (3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
 (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
 (6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,04	0,00	0,00	0,04
2313	Constructions	0,04	0,00	0,00	0,04
Total des dépenses d'équipement		0,04	0,00	0,00	0,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	563 200,00	562 341,67	0,00	858,33
1641	Emprunts en euros	506 000,00	505 240,81	0,00	759,19
1687	Autres dettes	57 200,00	57 100,86	0,00	99,14
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		563 200,00	562 341,67	0,00	858,33
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		563 200,04	562 341,67	0,00	858,37
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	109 300,00	109 006,64		293,36
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	109 300,00	109 006,64		293,36
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	3 500,00	3 480,93		19,07
13918	Autres subventions d'équipement	105 800,00	105 525,71		274,29
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		109 300,00	109 006,64		293,36
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		672 500,04	671 348,31	0,00	1 151,73
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
- (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	672 500,00	671 348,31		1 151,69
28131	Bâtiments	672 500,00	671 348,31		1 151,69
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		672 500,00	671 348,31		1 151,69
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		672 500,00	671 348,31		1 151,69
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		672 500,00	671 348,31	0,00	1 151,69
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,04			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
 (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

COMPTE ADMINISTRATIF PAR OPERATION

Exercice 2023

Opération E120 AR JARLARD
 Section INVESTISSEMENT

OPERATION	ART	LIBELLE	TOTAL ALLOUE	TOTAL REALISE	REPORTS
E120	001	Solde d'exécution de la SI reporté			
chapitre 001 - Résultat d'investissement reporté			0,00	0,00	0,00
E120	13911	Subv Etat et Ets Nationaux			
E120	13912	Régions			
E120	13918	Subv Autres			
chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section			0,00	0,00	0,00
Total Dépenses - SECTION INVESTISSEMENT			0,00	0,00	0,00
E120	28131	Amortissements bâtiments			
chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section			0,00	0,00	0,00
Total Recettes - SECTION INVESTISSEMENT			0,00	0,00	0,00
Resultat de la section INVESTISSEMENT			0,00	0,00	

Opération E120 AR JARLARD
 Section FONCTIONNEMENT

OPERATION	ART	LIBELLE	TOTAL ALLOUE	TOTAL REALISE	REPORTS
E120	002	Résultat reporté	376 426,99	376 426,99	
chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté			376 426,99	376 426,99	0,00
E120	6811	Dotations aux amortissements			
chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00	0,00	0,00
Total Dépenses - SECTION FONCTIONNEMENT			376 426,99	376 426,99	0,00
E120	777	Quote part subv invest transf. /résultat			
chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00	0,00	0,00
Total Recettes - SECTION FONCTIONNEMENT			0,00	0,00	0,00
Resultat de la section FONCTIONNEMENT			-376 426,99	-376 426,99	

COMPTE ADMINISTRATIF PAR OPERATION

Exercice 2023

Opération E124 COSTES
 Section INVESTISSEMENT

OPERATION	ART	LIBELLE	TOTAL ALLOUE	TOTAL REALISE	REPORTS
E124	001	Résultat d'investissement reporté	0,00	0,00	
chapitre 001 - Résultat d'investissement reporté			0,00	0,00	0,00
E124	13912	Régions	3 500,00	3 480,93	
E124	13918	Subv Autres	7 300,00	7 282,14	
E124	1582	Autres provisions pour risques & charges	0,00	0,00	
chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section			10 800,00	10 763,07	0,00
E124	1687	Autres dettes	18 500,00	18 434,69	
chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées			18 500,00	18 434,69	0,00
Total Dépenses - SECTION INVESTISSEMENT			29 300,00	29 197,76	0,00
E124	001	Résultat d'investissement reporté	0,01	0,01	
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves			0,01	0,01	0,00
E124	28131	Amortissements bâtiments	29 500,00	29 197,76	
chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section			29 500,00	29 197,76	0,00
Total Recettes - SECTION INVESTISSEMENT			29 500,01	29 197,77	0,00
Resultat de la section INVESTISSEMENT			200,01	0,01	0,00

Opération E124 COSTES
 Section FONCTIONNEMENT

OPERATION	ART	LIBELLE	TOTAL ALLOUE	TOTAL REALISE	REPORTS
E124	002	Résultat reporté	74 686,33	74 686,33	
chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté			74 686,33	74 686,33	
E124	6161	Multirisques	1 500,00	0,00	
E124	63512	Taxes foncières	9 500,00	9 613,00	
chapitre 011 - Charges à caractère général			11 000,00	9 613,00	0,00
E124	6811	Dotations aux amortissements	29 500,00	29 197,76	
chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections			29 500,00	29 197,76	0,00
E124	6618	Intérêts des autres dettes	1 800,00	1 762,24	
chapitre 66 - Charges financières			1 800,00	1 762,24	0,00
Total Dépenses - SECTION FONCTIONNEMENT			116 986,33	115 259,33	0,00
E124	777	Quote part subv invest transf. /résultat	10 800,00	10 763,07	
E124	7815	Rep. provis. Pr risques et charges d'exploitation	0,00	0,00	
chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections			10 800,00	10 763,07	0,00
E124	7083	Locations diverses	21 600,00	21 600,00	
chapitre 70 - Produits des sces, du domaine et ventes diverses			21 600,00	21 600,00	0,00
Total Recettes - SECTION FONCTIONNEMENT			32 400,00	32 363,07	0,00
Resultat de la section FONCTIONNEMENT			-84 586,33	-82 896,26	0,00

Exercice 2023

Opération E128 CINEMA CORDELIERS
 Section INVESTISSEMENT

OPERATION	ART	LIBELLE	TOTAL ALLOUE	TOTAL REALISE	REPORTS
E128	001	Résultat d'investissement reporté	0,00	0,00	
chapitre 001 - Résultat d'investissement reporté			0,00	0,00	0,00
E128	13918	Subv Autres	98 500,00	98 243,57	
chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section			98 500,00	98 243,57	0,00
E128	1641	Emprunts en euro	506 000,00	505 240,81	
E128	1687	Autres dettes	38 700,00	38 666,17	
chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées			544 700,00	543 906,98	0,00
Total Dépenses - SECTION INVESTISSEMENT			643 200,00	642 150,55	0,00
E128	001	Résultat d'investissement reporté	0,01	0,01	
chapitre 001 - Résultat d'investissement reporté			0,01	0,01	0,00
E128	28131	Amortissements bâtiments	643 000,00	642 150,55	
chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section			643 000,00	642 150,55	0,00
Total Recettes - SECTION INVESTISSEMENT			643 000,01	642 150,56	0,00
Resultat de la section INVESTISSEMENT			-199,99	0,01	0,00

Opération E128 CINEMA CORDELIERS
 Section FONCTIONNEMENT

OPERATION	ART	LIBELLE	TOTAL ALLOUE	TOTAL REALISE	REPORTS
E128	002	Résultat reporté	4 583 242,53	4 583 242,53	
chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté			4 583 242,53	4 583 242,53	0,00
E128	63512	Taxes foncières	77 090,00	67 448,00	
chapitre 011 - Charges à caractère général			77 090,00	67 448,00	0,00
E128	6811	Dotations aux amortissements	643 000,00	642 150,55	
chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			643 000,00	642 150,55	0,00
E128	66111	Intérêts réglés à l'échéance	95 300,00	95 292,15	
E128	66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 400,00	-7 310,46	
E128	6618	Intérêts des autres dettes	5 660,00	5 608,35	
chapitre 66 - Charges financières			93 560,00	93 590,04	0,00
E128	6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	0,00	0,00	
chapitre 67 - Charges exceptionnelles			0,00	0,00	0,00
Total Dépenses - SECTION FONCTIONNEMENT			5 396 892,53	5 386 431,12	0,00
E128	777	Quote part subv invest transf. /résultat	98 500,00	98 243,57	
chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			98 500,00	98 243,57	0,00
E128	7083	Locations diverses	220 000,00	190 870,64	
E128	70878	Remboursements de frais	77 100,00	67 447,43	
chapitre 70 - Produits des sces, du domaine et ventes diverses			297 100,00	258 318,07	0,00
E128	778	Produits exceptionnels	0,00		
chapitre 77 - Produits exceptionnels			0,00	0,00	0,00
Total Recettes - SECTION FONCTIONNEMENT			395 600,00	356 561,64	0,00
Resultat de la section FONCTIONNEMENT			-5 001 292,53	-5 029 869,48	0,00

Exercice 2023

Opération E199 DIVERS
 Section INVESTISSEMENT

OPERATION	ART	LIBELLE	TOTAL ALLOUE	TOTAL REALISE	REPORTS
E199	2313	Constructions	0,00	0,00	
chapitre 23 - Immobilisations en cours			0,00	0,00	0,00
Total Dépenses - SECTION INVESTISSEMENT			0,00	0,00	0,00
E199	001	Solde d'exécution de la SI reporté	0,02	0,02	
chapitre 001 - Résultat d'investissement reporté			0,02	0,02	0,00
Total Recettes - SECTION INVESTISSEMENT			0,02	0,02	0,00
Resultat de la section INVESTISSEMENT			0,02	0,02	0,00

Opération E199 DIVERS
 Section FONCTIONNEMENT

OPERATION	ART	LIBELLE	TOTAL ALLOUE	TOTAL REALISE	REPORTS
E199	6287	Remboursements de frais - contribution	0,00	0,00	
E199	63512	Taxes foncières			
chapitre 011 - Charges à caractère général			0,00	0,00	0,00
E199	6541	Créances admises en non valeur	0,00	0,00	
E199	658	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	
chapitre 65 - Autres charges de gestion courante			1 000,00	0,00	0,00
Total Dépenses - SECTION FONCTIONNEMENT			1 000,00	0,00	0,00
E199	002	Résultat reporté	5 024 557,76	5 024 557,76	
chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté			5 024 557,76	5 024 557,76	0,00
E199	7741	Subventions exceptionnelles	438 748,09	438 748,09	
chapitre 77 - Produits exceptionnels			438 748,09	438 748,09	0,00
Total Recettes - SECTION FONCTIONNEMENT			5 463 305,85	5 463 305,85	0,00
Resultat de la section FONCTIONNEMENT			5 462 305,85	5 463 305,85	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2023	Montant des tirages 2023	Montant des remboursements 2023		Encours restant dû au 31/12/2023
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 000 000,00									
0520	CREDIT FONCIER DE FRANCE	08/10/2010	07/01/2011	25/01/2013	4 000 000,00	F	Taux fixe à 2,94 %	2,940	2,973	EUR	T	P	O	A-1
0521	CREDIT MUTUEL	23/05/2012	20/12/2012	30/04/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4,45 %	4,450	4,450	EUR	A	P	O	A-1
0524	CREDIT MUTUEL	30/05/2013	23/12/2013	30/04/2014	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3,77 %	3,770	3,770	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					7 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2023											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2023	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2023 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				2 370 206,86					505 240,81	95 292,15		36 423,37
1641 Emprunts en euros (total)				2 370 206,86					505 240,81	95 292,15		36 423,37
0520	N		A-1	1 243 820,57	3,82	F	Taux fixe à 2,94 %	2,934	288 842,45	41 895,23		6 602,61
0521	N		A-1	333 290,77	3,33	F	Taux fixe à 4,45 %	4,442	74 641,04	18 152,97		9 887,63
0524	N		A-1	793 095,52	4,33	F	Taux fixe à 3,77 %	3,762	141 757,32	35 243,95		19 933,13
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		2 370 206,86					505 240,81	95 292,15	0,00	36 423,37

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/2023 après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2023 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2023 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multipliateur jusqu'à 3 ou multipliateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multipliateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2023.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	2 370 207 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2023	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe (total) (2)													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2023	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)																	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/2023	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié									Contrat initial	Contrat renégocié (5)
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
TOTAL																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 31/12 DE L'EXERCICE	ANNUITE PAYEE AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES

A2.9

A2.9 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

DETTE DIRECTE OICE

ÉTAT DE LA DETTE AVEC DÉTAIL DES I.C.N.E.

MÉTHODE DE LA CONTREPASSATION

N° EMPRUNT	DATE D'ÉCHÉANCE	ICNE 66112		
		EXERCICE N-1 2022	EXERCICE N 2023	TOTAL
520	25/01/2023	8 135,88	6 602,61	-1 533,27
521	30/04/2023	12 101,98	9 887,63	-2 214,35
524	30/04/2023	23 495,97	19 933,13	-3 562,84
1641, EMPRUNTS EUROS – OPÉRATION E128 – CINÉMA – CORDELIERS		43 733,83	36 423,37	-7 310,46

IV – ANNEXES – EMPRUNTS GLOBALISES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2023	Montant des tirages 2023	Montant des remboursements 2023		Encours restant dû au 31/12/2023
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES – EMPRUNTS GLOBALISES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					1 404 898,03									
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)					1 404 898,03									
Emprunt-Globalisé-51841	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/10/2012	25/10/2012	25/01/2013	1 100 000,00	F	Taux fixe à 2.94 %	2,940	2,973	EUR	T	P	O	A-1
Emprunt-Globalisé-48042	CAISSE D'EPARGNE	11/12/2001	11/12/2001	31/12/2001	304 898,03	C	Taux fixe 1.99% à barrière 5.5% sur Libor USD 12M(Postfixé) (Marge de - 0.22%)	4,940	4,940	EUR	A	P	O	E-3
Total général					1 404 898,03									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES – EMPRUNTS GLOBALISES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2023											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2023	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2023 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				205 101,39					57 100,86	7 370,59		
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)				205 101,39					57 100,86	7 370,59		
Emprunt-Globalisé-51841	N		A-1	166 505,54	3,82	F	Taux fixe à 2.94 %	2,934	38 666,17	5 608,35		
Emprunt-Globalisé-48042	N		E-3	38 595,85	2	C	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,081	18 434,69	1 762,24		
Total général		0,00		205 101,39					57 100,86	7 370,59	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/2023 après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES – EMPRUNTS GLOBALISES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2023 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2023 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
Emprunt-Globalisé-48042	CAISSE D'EPARGNE	304 898,03	38 595,85	3	24		Taux fixe 1.99% à barrière 5.5% sur Libor USD 12M(Postfixé) (Marge de -0.22%)	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)		Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,09	1 762,24		18,82
TOTAL (E)		304 898,03	38 595,85									1 762,24		18,82
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		304 898,03	38 595,85									1 762,24		18,82

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2023.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV – ANNEXES – EMPRUNTS GLOBALISES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Indices sous-jacents		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	81,18 %					
	Montant en euros	166 506 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits			1			
	% de l'encours			18,82 %			
	Montant en euros			38 596 €			
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES – EMPRUNTS GLOBALISES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2023	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe (total) (2)													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES – EMPRUNTS GLOBALISES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES – EMPRUNTS GLOBALISES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2023	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES – EMPRUNTS GLOBALISES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/2023	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié					Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
TOTAL																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV – ANNEXES – EMPRUNTS GLOBALISES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 31/12 DE L'EXERCICE	ANNUITE PAYEE AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES – EMPRUNTS GLOBALISES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES

A2.9

A2.9 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

BUDGETS ANNEXES RÉCAPITULATIF DE LA DETTE

→ Capital restant dû au 31.12.2023

1/ Emprunts propres (y compris les emprunts contractés en 2023)

. O.I.C.E. :	2 370 206,86
TOTAL	2 370 206,86

2/ Emprunts globalisés payés par le budget général et remboursés par les budgets annexes (y compris les emprunts contractés en 2023)

. O.I.C.E. :	205 101,39
TOTAL	205 101,39

TOTAL GÉNÉRAL	2 575 308,25
----------------------	---------------------

RÉCAPITULATIF DETTE BUDGETS ANNEXES

BUDGETS	ENCOURS AU 01/01/2023	CAPITAL 2023	INTÉRÊTS 2023	ANNUITÉ 2023	EMPRUNTS NOUVEAUX	ENCOURS AU 31/12/2023
DETTE PROPRE						
OICE	2 875 447,67	505 240,81	95 292,15	600 532,96	0,00	2 370 206,86
TOTAL	2 875 447,67	505 240,81	95 292,15	600 532,96	0,00	2 370 206,86
DETTE GLOBALISÉE AVEC LE BUDGET GÉNÉRAL						
OICE	262 202,25	57 100,86	7 370,59	64 471,45	0,00	205 101,39
TOTAL	262 202,25	57 100,86	7 370,59	64 471,45	0,00	205 101,39
TOTAL GÉNÉRAL	3 137 649,92	562 341,67	102 662,74	665 004,41	0,00	2 575 308,25

ARRÊTÉ – SIGNATURES – OICE

Nombre de membres en exercice	43
Nombre de membres présents	34
Nombre de membres excusés	6
Nombre de membres absents	1
VOTES : Pour	31
Contre	0
Abstentions	9

Date de convocation : 18 juin 2024

Le présent Compte Administratif de l'année 2023 a été voté par les membres du Conseil Municipal de la ville d'Albi réunis en session ordinaire conformément à la loi, le 24 juin 2024.

Présenté par le Maire,
A ALBI, le 24 juin 2024
Le Maire,



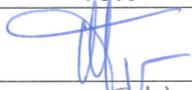
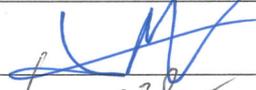
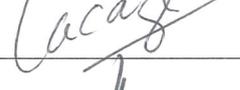
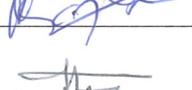
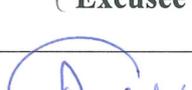
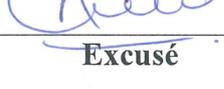
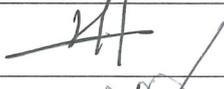
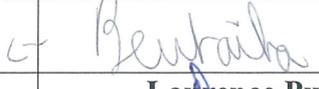
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL.

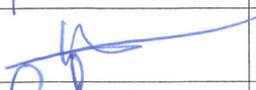
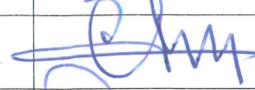
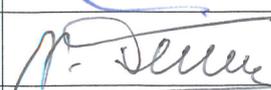
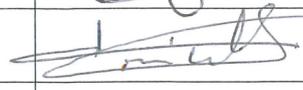
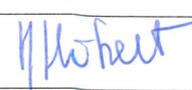
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture du Tarn, le et de la publication le

Liste D'émargement

Compte Administratif 2023 - Budgets Annexes

Conseil Municipal du 24 juin 2024

Nom	Prénom	Présent	Pouvoir à
GUIRAUD-CHAUMEIL	Stéphanie	ne participe pas au vote	
FRANQUES	Michel		
BOUCABEILLE	Marie-Pierre		
GILLES	Roland		
PUJOL	Laurence		
BOUAT	Jean-Michel		
FORTIN	Marie-Corinne	ne participe pas au vote du budget OICE	
VIDAL	Mathieu		
LACAZE	Odile		
LAILHEUGUE	Bruno		
BORGHESE	Nathalie		
HANGARD	Gilbert		
MENARD	Fabienne		
SPATARO	Enrico		
MARENGO	Naïma	Excusée	Michel Franques 
GILLET VIES	Anne		
BLAY	Patrick	Excusé	Jean Michel Bouat 
JACKSON	Steve		
MARTY	Geneviève		
AT	Marie-Louise		
QUINTIN	Jean-Michel		
BENTAÏBA	Zohra		
DELAUNAY	Jean-Christophe	Excusé	Bentaïba 

PLAS	Laurence		
DARGEIN-VIDAL	Jean-Luc		
KOSINSKI-GONELLA	Martine		
REY	Alain		
FABRE	Florence		
GAUDEFROY	Daniel		
HECKER	Betty		
ESQUERRE	Jean		
VASSET	Maeva		
TARRICONE	Achille		
FERRAND-LEFRANC	Nathalie		
PRAGNERE	Pascal	Excusé	Nicole Hibert 
PATUREY	Danielle		
TONICELLO	Jean-Laurent		
HIBERT	Nicole		
DUPONCHEL	Boris	Excusé	André Boudes
SOLIMAN	Sandrine	Excusée	Danielle Paturey 
BOUDES	André		
CABROLIER	Frédéric		
LAPEYRE	Esméralda		